



Exercice EU Sequana 2016 / Crue de la Seine

Du lundi 7 au vendredi 18 mars 2016

Temps forts parisiens et accréditation

Lundi 7 mars au vendredi 18 mars, cellule centrale de crise (4e)

Du lundi 7 mars au vendredi 18 mars, la Ville de Paris participera à l'exercice EU Sequana 2016, piloté par le Secrétariat général de la Zone de Défense et de Sécurité de la Préfecture de Police de Paris. Il simulera, une crue majeure de la Seine et permettra de vérifier l'efficacité des dispositifs de crise prévus par les partenaires publics et privés.

Le premier risque naturel qui menace l'Ile-de-France est celui d'une inondation liée à une crue de la Seine. Une crue de type 1910 – crue de référence – pourrait toucher plusieurs millions d'habitants et des dizaines de milliers d'entreprises, causant jusqu'à 30 milliards d'euros de dommages directs.

Les pouvoirs publics, au premier rang desquels, la Ville de Paris et le secteur privé, se doivent d'être préparés à une telle situation de crise. Depuis plusieurs années déjà, ils s'y préparent activement et élaborent des dispositifs permettant d'assurer la sécurité des Parisiens et des visiteurs, ainsi que la continuité des services publics et des activités économiques essentielles.

Un exercice d'une ampleur inédite

Ce travail de grande envergure se traduira, du lundi 7 mars au vendredi 18 mars, par un exercice d'une ampleur inédite, en conditions réelles. Baptisé « EU Sequana 2016 », il mobilisera 87 institutions, collectivités et organismes publics et privés, avec le soutien financier de l'Union Européenne et la participation d'équipes de secours venues de plusieurs pays européens (Italie, Espagne, Belgique, République Tchèque)

Ensemble, ils éprouveront leurs dispositifs de gestion de crise en cas de crue centennale : gouvernance des dispositifs, déploiement d'effectifs et de matériels sur le terrain, capacité à limiter les dommages et à secourir les sinistrés, moyens d'assurer la continuité des services essentiels à la vie quotidienne des habitants : fourniture en eau potable, en denrées alimentaires et en électricité, maintien des grands axes de transports, etc.

Cet exercice donnera lieu à un retour d'expérience, pour corriger les éventuelles défaillances et améliorer davantage les dispositifs de crise.

Trois grandes phases d'opérations

Pendant cet exercice, la Ville de Paris mobilisera l'ensemble de ses directions au sein de la cellule centrale de crise de la Ville de Paris, située dans les locaux de la Direction de la Prévention et de la Protection, exactement comme elle le ferait en cas de crise réelle.

Au fil des jours, les agents travailleront sur une montée progressive des eaux, aboutissant à une crue exceptionnelle de la Seine. Ils devront être prêts à prendre les mesures nécessaires pour y faire face, en lien avec les 87 autres acteurs franciliens impliqués dans l'exercice.

Du lundi 7 mars au vendredi 11 mars, l'exercice simulera la phase de montée des eaux de la Seine, de 5,50 m relevés à l'échelle de Paris-Austerlitz, à 7,8 m relevé à l'échelle d'Austerlitz. Le débordement des cours d'eau entraînera des inondations sur le territoire francilien. Le pic de crue (8,12 m à l'échelle de Paris-Austerlitz) interviendra dans le courant du week-end.

Du samedi 12 mars au dimanche 13 mars, l'exercice simulera la phase de pic de la crue, avec des démonstrations opérationnelles proposées aux Franciliens sur 7 sites en Île-de-France.

Du mardi 15 mars au vendredi 18 mars, l'exercice simulera la phase de décrue, jusqu'au retour à une situation normale. Deux moments de « l'après-crise » seront expérimentés, chacun sur une journée : les 5^{ème} et 30^{ème} jours après le pic de crue.

Les temps forts ouverts à la presse

Lancement de l'exercice

Présentation et lancement de l'exercice, en présence des différentes parties prenantes.

> *Lundi 7 mars à 10h, Studio 105 de la Maison de la Radio (16e)*

> *Accréditation auprès du Secrétariat général de la Zone de Défense et de Sécurité de Paris*

Déclenchement de la Cellule de crise de la Ville de Paris

> *Mercredi 9 mars à 9h, Caserne Napoléon, 1 place Baudoyer (4e)*

> *Accréditation au lien suivant*

Point presse de situation sur les actions mises en œuvre

> *Jeudi 10 et vendredi 11 mars à 12h, Caserne Napoléon, 1 place Baudoyer (4e)*

> *Accès sur présentation de votre carte de presse ou justificatif de votre média.*

Aménagement d'un centre d'hébergement d'urgence

> *Samedi 12 mars, 14h-17h, Gymnase Auguste Renoir (14e). Accréditation au lien suivant*

> *Dimanche 13 mars, 14h-17h, Gymnase Auguste Renoir (14e). Accréditation au lien suivant*

Montage de protections amovibles (batardeaux)

- > Samedi 12 et dimanche 13 mars, face au 14 quai des Célestins (4e)
- > Samedi 12 et dimanche 13 mars, Quai d'Orsay, au niveau du Palais Bourbon (7e)
- > Uniquement presse image / Aucune accréditation nécessaire.

Point presse de fin d'exercice

- > Vendredi 18 mars à 17h, à la Caserne Napoléon, 1 place Baudoyer (4e)
- > Accès sur présentation de votre carte de presse ou justificatif de votre média.

Un suivi en temps réel sur le site internet de la Ville

Le site Internet de la Ville de Paris consacre une page dédiée au risque d'inondation : www.paris.fr/crue. Les Parisiens y trouveront toutes les informations utiles sur la crue de Seine et le déroulement de l'exercice, ainsi que les bons gestes à adopter face à une telle crise.

Une exposition sur les grilles de l'Hôtel-de-Ville

Du 5 au 24 mars, l'exposition « Et si Paris avait les pieds dans l'eau ! » propose au grand public de découvrir ce que serait une crue de la Seine à Paris. Installée sur les grilles de l'Hôtel-de-Ville, côté rue de Rivoli, elle sera en accès libre. Cette exposition est le fruit d'une collaboration entre la Ville de Paris et plusieurs opérateurs de réseaux parisiens – RATP, SNCF, ERDF, Orange, SIAAP, Syctom, Eau de Paris – ainsi que l'Établissement Public Territorial de Bassin Seine Grands Lacs et les services du ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie.

Contact presse : Simon Le Boulaire / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61